

Associazione di Volontariato o.n.l.u.s. "Komera Rwanda!"

Iscritta al Registro Regionale della Liguria delle O.d.V.

n° SS-GE-140-2006 - delibera 09/02/06/ N° 246 - C.F. 95095740106

Page 1 sur 2

PROJET POUR LE PAIEMENT PAR L'ASSOCIATION "KOMERA RWANDA" DE L'INSCRIPTION À LA MUTUELLE DE SANTÈ POUR LES PERSONNES PAUVRES DU SECTEUR DE GATARE (RWANDA)

Cela dit:

- Le mois de mai 2012, Giorgio LUCIGRAI, Vice-Président de L'Association Komera Rwanda (KR), Célestin NKUNZI, Secrétaire Exécutif du Secteur de Gatare et Sœur Marie Thérèse UWAMWIZA, Directeur du Centre de Santé «Rugege» de Gatare se sont réunis à Gatare, Rwanda.
- Giorgio LUCIGRAI, au nom de KR, a donné la disponibilité de l'Association à payer la mutuelle de santé aux pauvres du Secteur de Gatare qui font encore défaut, et selon les possibilités financières de l'Association;
- Célestin NKUNZI, en acceptant la proposition, a écrit plus tard à Giorgio LUCIGRAI précisant qu'on avait recensé 11.169 personnes de la troisième catégorie (la catégorie la plus en difficulté à payer) qui doivent payer 3000 frw pour chaque membre de la famille. Les personnes dans cette catégorie qui se retrouvent dans l'incapacité de payer la mutuelle de santé pour leur membre de famille sont environ la moitié et le montant d'argent nécessaire est d'environ 16.753.500 Frw (environ 5585 personnes).
- L'Association KR prévoit d'aider les personnes les plus pauvres du Secteur de Gatare au sein de sa capacité financière en gardant à l'esprit le concept de «durabilité dans le temps» de l'aide parce que c'est l'intention de l'Association d'aider les gens pendant une période de temps suffisamment longue) plutôt que pour une période limitée.
- Le montant de l'argent qui est donné à l'Association par des bienfaiteurs n'est pas fixe mais va varier selon les dons libérales du peuple et dans l'avenir pourrait être beaucoup plus limité à cause de la crise généralisée qu'on connaît en Europe.

En tenant compte de la demande et des points ci-dessus, le Conseil d'Administration de l'Association KR s'est réuni et a décidé ce qui suit:

- Pour les raisons énoncées KR pouvez d'abord aider un nombre limité de personnes indiqué environ 1000 pour la somme total de **3.000.000 Frw (trois millions de francs rwandais)**.
- Le Conseil d'Administration de l'Association KR a établi que le don en argent sera réglé par les dispositions suivantes:
 - Mise en place d'un Comité de Vérification avec: un représentant du Secteur, un représentant de KR et Sœur Marie Thérèse. Le représentant du Secteur fournira une liste de 1000 personnes choisies parmi le groupe des plus nécessiteux et la documentation de leur inscription dans la Mutuelles de Santé à Sœur Marie Thérèse, qui à son tour l'enverra au représentant de KR.
 - À mesure que le représentant de l'Association KR reçoit la liste des personnes à travers Sœur Marie Thérèse, il créditera le montant convenu sur le compte bancaire des Filles du Divin Zèle. Cette somme sera ensuite utilisée pour donner la mutuelle aux 1000 personnes de la liste.



Sede: Mura delle Chiappe 41/A - 16136 Genova - ☎ 00 39 010 2726823

e-mail: info@komerarwanda.org

web: www.komerarwanda.org



Associazione di Volontariato o.n.l.u.s. "Komera Rwanda!"

Iscritta al Registro Regionale della Liguria delle O.d.V.

n° SS-GE-140-2006 - delibera 09/02/06/ N° 246 - C.F. 95095740106

Page 2 sur 2

- En Juin de l'année 2013 sera envoyé à Sœur Marie Thérèse, par le représentant du Secteur, la documentation que les inscriptions ont été faites et que les bénéficiaires ont toujours droit à l'inscription. Lors de la présentation de ces documents KR décidera du renouvellement de personnes déjà inscrites à la Mutuelles de Santé et se réservera la possibilité de décider d'augmenter le nombre de personnes recevant des inscriptions en fonction du budget de l'Association. Comme on l'a déjà fait en 2012 après la présentation de la liste il y aura le transfert du montant sur compte bancaire.
- Le calendrier et la procédure seront faits pour les années subséquentes.
- les bénéficiaires qui ne figurent plus dans la liste (décédés, déplacés ou n'ayant plus besoin) seront remplacés par d'autres noms mentionnés par le gestionnaire de projet pour le Secteur jusqu'à la couverture du toit.
- MT va vérifier avec le taux de participation au centre de santé ou de la manière qu'elle estime appropriée, l'inscription des bénéficiaires.
- KR doit faire toutes ces vérifications et ces contrôles pour satisfaire aux obligations de la législation fiscale italienne et pour justifier avec ses bienfaiteurs l'utilisation de l'argent donné.

Depuis que les parties ont convenu de ce qui a été ci-dessus proposé:

Le représentant du Secteur a fourni une liste de 1000 personnes choisies parmi le groupe des plus nécessiteux (voir annexe A).

A été désigné un Comité de Vérification.

Participants au Comité de Vérification désigné (et bien sûr Sœur UWAMWIZA Marie Thérèse, Présidente)

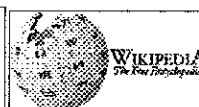
Les Autorités du Secteur de Gatara ont désigné comme représentant du Secteur pour le projet:

- BWENGE Antoine - *Charge des Affaires Sociales: Vice Président*
- NTEZIRYAYO François - *Technicien en charge de la Mutuelle de sante au sein du Centre de sante RUGEGE: Secrétaire*
- NIYIBAHU Rose - *Comptable Section Mutuelle de sante: Membre*
- NKUNZI R. Célestin - *Secrétaire Exécutif du Secteur: Membre*

KR a désigné comme représentant de l'Association pour le projet:

LUCIGRAI Giorgio - *Vice Président de l'Association «Komera Rwanda!»*

il a été décidé de lancer le projet sur les modalités et conditions énoncées ci-dessus.



Sede: Mura delle Chiappe 41/A - 16136 Genova - ☎ 00 39 010 2726823

e-mail: info@komerarwanda.org

web: www.komerarwanda.org



Associazione di Volontariato o.n.l.u.s.
"Komera Rwanda!"

Iscritta al Registro Regionale della Liguria delle O.d.V.

n° SS-GE-140-2006 - delibera 09/02/06/ N° 246 - C.F. 95095740106

Lu, approuvé et signé à Gatare, Rwanda, le jour

16 Septembre 2012.

Pour le Centre de Santé Rugege :

Sr. UWAMWIZA M. Thérèse - ^{TITULAIRE} ~~Directeur~~ du Centre

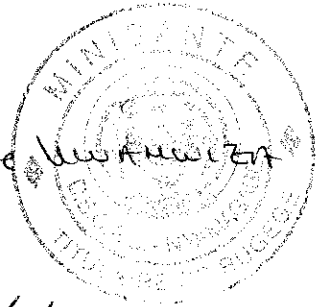
Sr Thérèse Uwamwiza

Pour le Secteur de Gatare :

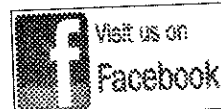
NKUNZI R. Célestin - Secrétaire Exécutif du Secteur

Pour « Komera Rwanda ! »

MANTERO Enrico - Président de l'Association



Handwritten signature of Enrico Mantero
16/09/2012



Sede: Mura delle Chiappe 41/A - 16136 Genova - ☎ 00 39 010 2726823

e-mail: info@komerarwanda.org

web: www.komerarwanda.org